

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

|   |            |       |        |                |
|---|------------|-------|--------|----------------|
| À compléter par le<br>secrétariat général<br>du Grand Conseil<br>lors de la réception<br>du document déposé | Date       | Heure | Numéro | Département(s) |
|   | 16.03.2022 | 19h10 | 22.139 | DFS            |
| Annule et remplace  |            |       |        |                |

**Auteur(s) : Groupe UDC**

**Titre : Où en sont les discussions entre la France et la Suisse sur l'imposition des frontaliers ?**

**Contenu :**

Le groupe UDC s'est régulièrement et activement positionné pour un rehaussement du taux de rétribution de l'impôt frontalier, le groupe libéral-radical a déposé un postulat en 2018, repris également par le parti socialiste du Jura, où il a aussi été accepté.

Nous concluons que la majorité de nos parlementaires sont d'accord sur ce sujet, mais malheureusement nous déplorons le fait de ne pas avoir été tenus au courant des discussions depuis maintenant plus de trois ans.

Nous demandons au Conseil d'État :

- de nous faire un retour complet sur les discussions avec la France sur le rehaussement du taux de rétribution de l'impôt sur les frontaliers ;
- de nous informer d'une date de fin de cette négociation ;
- de nous indiquer le taux idéal visé par le canton de Neuchâtel.

**Développement :**

Le 1<sup>er</sup> octobre 2018, le député Andreas Jurt a déposé la motion 18.192, Pour un « juste prix » : hausse du taux de rétrocession des travailleurs frontaliers avec la France, qui a été transformée en postulat.

Nous rappelons que la restitution est fixée à 4,5% à la suite de l'accord avec la France qui date de 1983 et qui n'est plus en adéquation avec le marché actuel.

Le postulat 18.192 a été accepté par le Grand Conseil par 109 voix et 0 opposition en session des 22 et 23 janvier 2019, mais nous constatons que nous n'avons pas eu d'information officielle sur ce sujet.

**Souhait d'une réponse écrite : NON**

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Arnaud Durini

| Autres signataires (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : |
|------------------------------------|--|--|
| Christiane Barbey                  | Niels Rosselet-Christ                    | Daniel Berger                            |
| Estelle Matthey-Junod              | Evan Finger                              | Quentin Geiser                           |
| Roxann Durini                      | Damien Schär                             | Grégoire Cario                           |